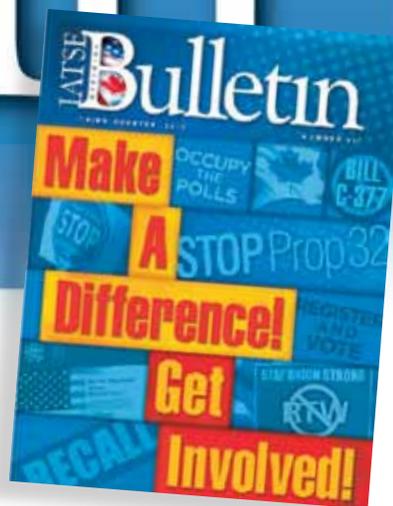


IATSE OFFICIEL Bulletin

TROISIÈME TRIMESTRE 2012 NUMÉRO 637

LETTRE DU PRÉSIDENT

MATTHEW D. LOEB



Impliquez-vous ! Et faites la différence !

Les aiguilles de l'horloge tournent. Comme à la fin d'un film de suspense, faire le bon choix est d'une importance cruciale, le choix qui sauvera la vie des innombrables victimes potentielles. Notre horloge, l'horloge du travail, nous rappelle à chaque tic tac que, depuis les quatre dernières années, des législateurs ont été élus avec des visées antisyndicales. Ils ont pur but de miner la main-d'œuvre syndiquée et de priver de leur qualité de vie et de leur avenir des milliers de familles de travailleurs. Mais, contrairement à ces victimes innocentes dans les films, nous n'avons pas besoin qu'un héros fictif nous vienne en aide — c'est nous qui devons agir. Nous devons nous lever, avoir les deux pieds sur terre et nous sauver nous mêmes.

L'IATSE appuie le président Obama pour un second mandat et elle le fait, malgré les difficultés des quatre dernières années, car il a promis son appui à tous les travailleurs à travers le pays. D'autre part, l'adversaire du président Obama, M. Romney, ne veut rien de moins que notre disparition en même temps que celle de l'ensemble du mouvement des travailleurs. Il veut aussi empêcher les travailleurs de participer à la vie politique. (Vous pouvez le constater par vous même en visionnant cette vidéo à l'adresse: <http://www.youtube.com/watch?v=JepSVdOaGMI>). Cette élection n'a rien à voir avec des lignes de parties — il s'agit plutôt de pouvoir mener des attaques destructives dans chaque État qui sera contrôlé par Romney — il s'agit de réduire au silence les travailleurs et de tirer le tapis sous leurs pieds. Et cette année, nous ne votons pas

seulement pour le président. Nous allons aussi voter pour élire un bon nombre de sénateurs et de membres au Congrès, et il y aura aussi plusieurs élections de gouverneurs et de dirigeants dans les villes et les comtés à travers le pays. Nous devons appuyer et faire élire des candidats qui veilleront sur chaque travailleur au pays. Nous devons aussi nous prononcer dans des référendums qui ont été créés, ni plus ni moins, pour réduire encore davantage les droits des travailleurs.

Nous sommes maintenant trop près du jour des élections pour s'asseoir et discuter des gestes à entreprendre pour protéger des droits durement acquis au fil des ans. Nous sommes confrontés à la pire menace à être dirigée contre le monde des travailleurs depuis des décennies. Toutefois, nous sommes à notre meilleur lorsque nous sommes unis, lorsque nous montons à l'avant-scène pour frapper aux portes, participer aux lignes téléphoniques, encourager les gens à aller voter et plus encore. Nous devons en parler avec nos confrères et consœurs sur scène et à l'arrière-scène, lors des conférences, des expositions. Partout où nous pouvons rejoindre des membres de l'IA nous devons les convaincre de participer à la prochaine élection. Nous devons aussi demander à nos familles, à nos amis et à nos voisins d'être solidaires afin de protéger la voix des travailleurs américains.

Aussi important que sera votre vote le 6 novembre prochain, cette fois-ci, il faudra accomplir davantage. Impliquez-vous ! Et faites la différence ! C'est maintenant le temps du « grand rassemblement ». ■

AVIS OFFICIEL

Le bureau général de l'IATSE tiendra sa réunion régulière du milieu de l'hiver au Sheraton Nashville Downtown Hotel, 623 Union Street, Nashville, Tennessee 37219, à partir de 10 h le lundi 7 janvier jusqu'au vendredi, 11 janvier 2013. Tous les sujets soumis à l'attention du conseil doivent être acheminés au bureau général au plus tard quinze (15) jours avant les réunions.

Les représentants des sections locales qui désirent assister à ces réunions doivent faire leurs réservations au Sheraton Nashville Downtown Hotel en appelant directement au 1-800-447-9825. Le tarif de chambre d'invités pour l'IATSE est de 169\$ plus les taxes applicables pour les chambres en occupation simple ou double. Pour obtenir ce tarif privilégié vous devez identifier votre affiliation à l'IATSE.

La date limite pour réserver est fixée au 6 décembre 2012.

Un séminaire de formation aura lieu au salon Capitol 1 du Sheraton Nashville Downtown Hotel, le 9 janvier 2013. Plus de détails à venir.



Notre présent, notre époque

Le 3 septembre dernier, les citoyens des États-Unis et du Canada célébraient la fête du Travail. Pour bien des gens, cette journée symbolise la fin de l'été et elle est particulièrement appréciée pour le long congé qu'elle procure. Toutefois, pour nous les travailleurs, cette journée signifie beaucoup plus.

Cette journée a été soulignée pour la première fois il y a cent trente années. Aux États-Unis, on peut en retracer les origines au 5 septembre 1882, lorsque le Central Labor Union de New York organisa une journée de congé non payé afin que les travailleurs syndiqués puissent manifester autour d'Union Square pour lancer l'idée de créer cette journée fériée.

Au Canada, les origines de cette fête datent de l'année 1872. C'est à cette date que le Toronto Trade Assembly organisa la première manifestation de travailleurs pour demander l'abrogation d'une loi qui dépeignait les syndicats comme étant des conspirateurs criminels voulant restreindre le commerce.

Suite à ces premiers événements, les marches de protestation ont continué, mais il a fallu attendre jusqu'en 1894 pour voir les deux gouvernements du Canada et des États-Unis promulguer des lois pour proclamer que le premier lundi de septembre de chaque année était désormais une fête légale.

Aujourd'hui, ces luttes du passé ne sont pas faciles à imaginer. La croissance et l'impact du mouvement des travailleurs ont contribué largement à l'émergence de cette société que nous tenons aujourd'hui pour acquise. Malheureusement, la plupart des médias attirent maintenant l'attention sur ces avantages apparemment trop généreux que les membres des syndicats ont obtenus au fil du temps et qui semblent maintenant difficiles à accepter en ces temps économiquement difficiles.

Ce qui échappe à ce genre de reportages c'est que ces avantages ont fait l'objet de négociations et quiconque a déjà négocié sait que les employeurs ne nous donnent jamais rien. Dans ces négociations, les syndicats ont dû à chaque fois accepter des compromis et il en a fallu du temps pour obtenir les ententes de travail que nous connaissons aujourd'hui.

Anciennement, l'employeur était perçu comme celui qui pourrait tenter de réduire nos conditions de travail. Toutefois, comme le président Loeb l'a affirmé, ce sont aujourd'hui les politiciens qui ont de plus en plus d'impact sur nos vies de travailleurs en promulguant ou en tentant de promulguer des lois pour affaiblir les syndicats et même de les faire disparaître.

Aux États-Unis, nous aurons bientôt la chance d'élire des politiciens qui soutiennent la cause des travailleurs. Au Canada, la lutte contre le projet de loi C-377 nous démontre à quel point il est possible de se retrouver sur la défensive après une élection. Atteindre nos objectifs n'a jamais été facile, mais cela ne nous a jamais découragés. S'il y a une fête en notre honneur, c'est que nous constituons une part importante de la société. C'est notre époque et c'est notre défi et nous saurons être à la hauteur. ■



DOCUMENTS POUR L'ANNÉE 2013

Les documents pour l'année 2013 seront acheminés vers la fin de novembre aux sections locales qui auront fait parvenir leur rapport pour le troisième trimestre de 2012 et qui auront acheté le nombre requis de timbres per capita.

Le nombre de timbres per capita requis est basé sur le nombre de membres déclarés dans les 1^{er} et 2^e rapports trimestriels plus deux fois le nombre de membres inscrits sur le rapport du troisième trimestre (pour permettre une estimation du nombre de membres qui seront déclarés sur le rapport du quatrième trimestre). Lorsque le rapport du quatrième trimestre sera soumis en janvier 2013, un ajustement sera effectué si nécessaire.

AUGMENTATION DE LA TAXE PER CAPITA

Les délégués à la 66^e Convention ont voté en faveur de laisser la taxe per capita au même niveau qu'en 2012. Donc, en date du 1^{er} janvier 2013 il n'y aura pas d'augmentation de la taxe per capita payée à l'Internationale.

Réunion du Bureau général, Westin Bayshore, Vancouver, Colombie britannique, du 23 au 27 juillet 2012

Les vice-présidents internationaux John M. Lewis et Damian Petti, la déléguée au CTC Kelly Moon, l'assistant du président Sean McGuire, le représentant international Barny Haines, Julia Neville et Peter DaPrato, la directrice des opérations du Bureau canadien Krista Hurdon et le conseiller juridique canadien Stephen Wahl ont présenté au Bureau général de direction un rapport sur les derniers développements au Canada depuis la dernière réunion du Bureau général.

Section locale 56, Montréal - scène

Grâce à l'appui du Fond de défense de l'IATSE, la section locale 56 a réussi ses campagnes de syndicalisation dans deux théâtres municipaux: le Pavillon de l'Île (d'une capacité de 400 places) et le Centre culturel Georges Vanier. En cours de route, elle a esquivé l'intervention du syndicat de la Fonction publique qui voulait obtenir le droit de représenter ces employés de scène. Rappelons que ce syndicat n'avait jamais représenté ce type d'employé auparavant et qu'il voulait quand même les inclure dans sa convention collective globale. Le tribunal du travail a plutôt accordé à la section locale 56 le droit de représenter tous les employés de scène travaillant dans les deux théâtres de la ville de Châteauguay ainsi que dans tous les festivals et autres lieux dédiés à la musique à l'intérieur des limites de la ville incluant les scènes extérieures. Les négociations en vue de conclure une première convention collective de travail ont débuté.

Section locale 118 - Vancouver - scène

Avec l'aide du vice-président Lewis et de l'assistant du président McGuire, des amendements définitifs ont été négociés pour conclure l'entente de travail avec le Richmond Gateway Theatre et elle a été acceptée par les membres de la section locale 118.

Section locale 129, Hamilton/Brantford - scène

L'assistant du président McGuire a annoncé le dénouement des négociations avec Great Lakes Scenic à Burlington en Ontario. La section locale a récupéré toutes les pertes de salaires et d'avantages sociaux de l'ancien contrat en négociant une augmentation de 9 % pour la première année. D'autres augmentations de 1 % et de 2 % sont prévues pour les deuxième et troisième années de la convention.

De même, un accord a été signé en vue de renouveler les ententes collectives avec les Entertainment and Conventions Facilities inc. d'Hamilton et le Sanderson Centre à Brantford.

Les salaires des costumiers du Theatre Aquarius ont augmenté de 35 %, grâce aux efforts soutenus de la secrétaire de la section locale 129, Cindy Jenning, qui a persévéré dans sa quête d'équité salariale et de parité entre les habilleuses et les techniciens de scène.

Section locale 168, île de Vancouver - scène

Le représentant Barny Haines a annoncé qu'une entente était intervenue à la Royale and MacPherson Theatre Society. Cette entente est survenue à la veille d'un vote de grève ce, malgré les tactiques déloyales de l'employeur. La durée du contrat de travail est de trois ans avec des augmentations de salaire de 2 % et des améliorations dans la classification de la moitié des superviseurs du personnel d'accueil. L'employeur a aussi été forcé de réviser la discipline imposée aux dirigeants de la section locale 168. La façon d'effectuer les appels au travail par la section locale demeure en litige entre les deux parties.

Section locale 210, Edmonton - scène

Le vice-président Lewis a annoncé la réussite des négociations en vue de fusionner les unités de négociation et les ententes collectives du Francis Winspear Centre for Music et de l'Edmonton Symphony Society. Parmi les améliorations, on retrouve du temps et demi pour les employés travaillant le dimanche. On retrouve aussi des contributions à parts égales (jusqu'à 9 %) pour les employés à temps plein et une augmentation de salaire de 14 % pour les assistants des départements.

L'un des plus importants employeurs de la section locale, le Citadel Theatre, a donné son accord en vue de renouveler l'entente collective couvrant quatre scènes différentes ; cette entente permet des

avancées importantes en ce qui a trait aux salaires et aux contributions de santé. Les contributions pour la retraite ont été transférées vers le Plan de retraite canadien de l'IATSE et un département de projection vidéo a été créé.

Section locale 357, Kitchener/Stratford/Cambridge/Guelph/Waterloo - mixte

Avec l'aide du vice-président John Lewis et avec l'autorisation d'aller en grève du président Loeb, la section locale 357 a conclu une première entente collective pour ses 53 membres travaillant chez Audience Development Department (un centre d'appel informatisé jumelé à des services de billetterie) au Stratford Shakespeare Festival. La grève a été évitée de justesse, car des séances de piquetage étaient prévues pour la soirée d'ouverture du Festival, le 28 mai 2012. La perspective de voir les membres de la section locale 357 venir appuyer les membres de la nouvelle unité de négociation a convaincu le festival d'accepter une entente collective. Cette entente assure du travail aux membres tout en les protégeant de la sous-traitance. Des augmentations de salaire de 5.5 % sont prévues pour les deux années de l'entente qui a été acceptée par les membres le 3 juin 2012.

Section locale 822, Toronto - habilleurs de théâtre, maquilleurs et coiffeurs stylistes

Même si les négociations entre l'IATSE et Live Nation n'ont pas abouti à l'intégration de la section locale 822 dans l'entente existante entre l'Internationale et Live Nation, la section locale a tout de même conclu trois contrats qui reflètent les mêmes gains monétaires, la même durée et la même date d'expiration que l'entente de l'Internationale. De plus, la participation de l'IA à titre de co-agent de négociation est assurée. Les membres de la section locale ont d'ailleurs accepté qu'une portion (0,5 %) des augmentations de salaire soit redirigée vers la fiducie pour la formation de l'Internationale.

Section locale B-173, Toronto/Hamilton - employés de théâtre - départements spéciaux

Le représentant Peter DaPrato a annoncé la conclusion d'une entente en vue de renouveler les contrats de travail des placiers et ouvriers du Hamilton Entertainment Centre Facilities inc. Cette entente assure aux membres les mêmes avantages monétaires que les techniciens de scène de la section locale 129. Compass Group est le traiteur principal dans cette salle et des augmentations annuelles de 2 % sont prévues, de même qu'une portée plus étendue pour cette unité de négociation.

Le vice-président Lewis a mentionné les succès des sections locales 514 et 667 qui ont obtenu les droits de représentation prévus dans la loi sur les relations de travail du cinéma et de la télévision au Québec. Cette loi a été adoptée en juillet 2009. La juridiction de l'IATSE est maintenant reconnue pour toutes les productions américaines indépendantes dotées d'un budget supérieur à 36 \$ millions.

Cette représentation viendra à échéance le 30 juin 2014. Les sections locales 514 et 667 entendent protéger la juridiction actuelle et tenter de l'améliorer lorsque la loi sera prolongée ou modifiée.

La loi C-11: sur la modernisation du droit d'auteur

Après sept années de rencontres et de représentations devant des comités parlementaires, le vice-président Lewis a annoncé que la loi C-11 avait été adoptée. Cette loi vient mettre à jour les normes canadiennes sur le droit d'auteur qui étaient en retard sur les normes de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (WIPO).

Entente nationale sur le cinéma

Les sections locales IATSE au Canada soutiennent l'Internationale dans ses négociations pour en arriver à une entente nationale couvrant toutes les juridictions canadiennes, répondant ainsi aux particularités des législations de chacune des provinces. Le président Loeb a expliqué clairement que l'adhésion des employeurs à ces négociations ne peut pas être conditionnelle à un résultat final jugé acceptable. L'adhésion de l'employeur au principe d'une entente nationale doit être sans équivoque. Les négociations pourront ensuite débiter rapidement.



Le 27 juillet dernier, le nouveau vice-président de l'IATSE Phil LoCicero prêtait serment devant le président Loeb. Il remplace le vice-président Laylor qui est parti à la retraite.

La loi C-38 du gouvernement conservateur

Le vice-président Lewis et la directrice des opérations du Bureau canadien Krista Hurdon ont présenté au Bureau général un compte-rendu sur la loi omnibus C-38. Cette loi qui vient modifier le contenu de plus de 70 lois existantes va permettre au gouvernement conservateur de mettre en place son agenda anti-travailleur et anti-syndical. Pour l'adopter, le gouvernement a eu recours au baillon. L'exercice de la démocratie a ainsi été détourné. En plus de confirmer le désengagement du Canada du protocole de Kyoto, cette loi ouvre la porte à la discrimination envers les femmes, les peuples autochtones, les minorités visibles et les personnes handicapées. Les changements apportés à l'assurance emploi vont affecter particulièrement les membres de l'IATSE au Canada. Malgré des surplus, les montants versés par l'assurance emploi seront réduits de manière significative pour les « utilisateurs fréquents ». Ainsi, les travailleurs saisonniers et les travailleurs à temps partiel devront accepter des emplois en dehors de leur compétence pour ne pas perdre leur admissibilité à l'assurance emploi. Quand à eux, les compagnies et les riches contribuables profiteront de réductions de taxes. Le Congrès du travail du Canada a pris la tête de la contestation de la loi C-38 au Canada et plus de 13,000 organisations ont pris part, le 4 juillet dernier, à une campagne dont le slogan était « Le silence n'est pas une option ».



Derniers développements concernant le Plan de santé canadien

La représentante Neville a présenté un rapport sur les efforts majeurs qui ont été consacrés à la mise sur pied du Plan de santé canadien qui compte maintenant sur la participation de quatorze sections locales ainsi que des employés du bureau canadien, pour un total approximatif de 7500 membres inscrits pour la première année du Plan. Plusieurs autres sections locales étudient présentement les économies réalisables, grâce au pouvoir d'achat du groupe et grâce au statut d'organisation fédérale à but non lucratif du Plan. Il est possible de réduire les frais d'administration tout en conservant une flexibilité spécifique pour chaque section locale.

Stratégie de communication

Dans la foulée des initiatives de l'Internationale, qui utilise les réseaux sociaux afin de promouvoir la syndicalisation, l'éducation et la formation, les représentants internationaux ont maintenant pour mission d'assister aux réunions des membres des sections locales afin de promouvoir l'action syndicale et de s'assurer que les membres connaissent la nature des interventions de l'Internationale. À ce jour, les représentants de l'IA ont assisté aux réunions de plus du quart des sections locales.

Les objectifs de cette initiative visent à : 1) établir une base de données des adresses courriel des membres au Canada (plus de 8000 adresses maintenant obtenues) ; 2) offrir aux nouveaux officiers la formation et l'assistance nécessaires à leurs fonctions ; 3) encourager l'action politique et l'implication au sein du mouvement des travailleurs lors des manifestations et des lignes de piquetage afin de supporter les autres syndicats ; 4) mettre en place une page Facebook canadienne (bilingue) qui a été inaugurée le 1^{er} juillet 2012.

Le présent Loeb a accueilli avec enthousiasme ce rapport canadien et il a encouragé les sections locales canadiennes et leurs membres à s'impliquer de plus en plus dans toutes ces initiatives, incluant la poursuite des ententes nationales et internationales et la consolidation des plans d'avantages sociaux. Il a aussi invité les membres à fournir le maximum d'efforts pour syndiquer les secteurs des expositions et de l'audio visuel. Enfin, le président Loeb a souligné l'importance de l'implication politique, de la mobilisation des membres et des initiatives du mouvement des travailleurs dans le but de protéger les avancés du côté de la protection du droit d'auteur et des productions cinématographiques. Il faut aussi combattre efficacement les lois rétrogrades et anti syndicales de ce gouvernement. ■

Section Locale 262, Montréal, Québec

Le vice-président Lewis et le président de la section locale 262 David Bliman Soued ont annoncé que la section locale 262 représente maintenant près de 50% de tous les employés préposés à l'accueil dans la province de Québec. Dernièrement la section a obtenu le droit de représenter les 70 préposés à l'accueil du théâtre St-Bruno et du cinéma Galaxy qui sont administrés par la chaîne Cineplex.

En cours de route, la section locale a dû affronter toutes sortes de tactiques antisyndicales de la part de l'employeur. Grâce à l'aide consentie par le Fond de défense de l'Internationale, la section locale a pu mener à bien ses démarches et elle a aussi obtenu la représentation des employés de la boutique de souvenirs du Centre Bell et de d'autres salles de spectacles à Montréal.

Grâce à des efforts de syndicalisation soutenus, la section locale compte maintenant plus de 600 membres et la liste des prochaines campagnes de syndicalisation est longue.

Le président Loeb considère que la section locale 262 est devenue un exemple à suivre pour toutes les autres sections locales de l'IATSE. ■

Protester en ligne pour bloquer la loi C-377

Dans le dernier numéro, on retrouvait un article sur le projet de loi conservateur C-377, qui propose des mesures très contraignantes pour les syndicats au Canada. Cette loi (dans la même veine que la loi C-38 — voir autre texte) a pour but de compliquer la vie des syndicats en créant des obligations complexes et coûteuses qui sont fausement annoncées comme étant des améliorations. À titre d'exemple, si vous contribuez pour plus de 5000 \$ annuellement à votre fonds de pension ou si vous retirez plus de 5000 \$ d'avantages de votre régime de santé, tous vos voisins pourront accéder à ces informations. De même si un fournisseur offre des services à l'IATSE toute la concurrence sera au courant des transactions et pourra s'en servir pour réduire les prix.

Vous pouvez maintenant participer à une pétition en ligne et écrire au ministre des Finances Jim Flaherty et à votre représentant au parlement pour dénoncer cette loi. Pour ce faire, visitez la page d'accueil du site de l'IATSE au www.iatse-intl.org et appuyez sur le bouton d'accès « Stop Bill C-377 ». Cette loi est injuste, elle est non nécessaire et elle coûtera très cher. Les membres sont expressément invités à faire entendre leur voix. ■

Page Facebook canadienne de l'IATSE

La page Facebook canadienne de l'IATSE a été inaugurée le 1^{er} juillet 2012. Pour répondre à des enjeux politiques et légaux qui sont différents au Canada, l'Internationale a développé une page Facebook IATSE canadienne. Les messages diffusés sont bilingues (lorsque c'est possible) et ils traitent d'à peu près tout, que ce soit de la loi C-377, des vacances ou encore pour présenter des photos des membres et des équipes de scène. L'appui des membres est soutenu et au moment d'écrire ces lignes la page a déjà plus de 400 mentions « j'aime ».

Bien que l'essentiel du contenu soit canadien, on retrouve beaucoup d'informations générales et autant les membres canadiens qu'américains sont invités à visiter la page. Nous encourageons tous les visiteurs à inscrire une mention « j'aime » pour cette page de même que pour la page Facebook originale IATSE. On trouve la page canadienne à l'adresse: www.facebook.com/iatsecanada.

BUREAU GÉNÉRAL

MATTHEW D. LCEB
Président international

JAMES B. WOOD
Secrétaire trésorier général
1430 Broadway, 20th Floor
New York NY 10018
Tél. : 212 730-1770
Fax : 212 921-7699

Bureau canadien
JOHN M. LEWIS
10^e Vice-Président international
Directeur des affaires canadiennes
22, St-Joseph Street
Toronto ONT M4Y 1J9
Tél. : 416 362-3569
Fax : 416 362-3483

Secrétaire du 11^e district
CHERYL BATULIS
2, Neilor Crescent
Toronto ONT M9C 1K4
Tél. : 416-622-8555
Fax : 416-620-5041
iad11@bellnet.ca

COMMENT REJOINDRE LES SECTIONS LOCALES

56 > Montréal
DENIS FOREST
Secrétaire archiviste
1, rue de Castelnau Est Local 104
Montréal, QC, H2R 1P1
Tél. : 514 844-7233
Fax : 514 844-5846

262 > Montréal
ISABELLE WOUTERS
Secrétaire archiviste
1945 Mullins Bureau 160
Montréal, QC, H3K 1N9
Tél. : 514 937-6855
Fax : 514 272-5763
admin@iatselocal262.com

514 > Montréal
IAN LAVOIE
4530 rue Molson, Bureau 201
Montréal QC H1Y 0A3
Tél. : 514-937-7668
Fax : 514-937-3592

ICG 667 > Est du Canada
DAVID ORTON
9 Gloucester St, Toronto
ON, M4Y 1L8
Tél. : 416-368-0072
Fax : 416-368-6932

863 > Montréal
MELANIE FERRERO
4251 rue Fabre
Montréal QC H2J 3T5
514-524-1630

523 > Québec
RINA CAMPION
2700, rue Jean-Perrin
Bureau 490
Québec QC G2C 1S9
Tél. : 418-847-6335

849 > Nouveau-Brunswick
MARCEL BOULET
15, McQuade Lake Crescent, 2th Floor
Halifax NB B3S 1C4
Tél. : 902 425-2739
Fax : 902 425-7696

LORRAINE ALLEN
Administratrice
Régime de retraite canadien
de l'industrie du divertissement
22, St. Joseph Street
Toronto ON M4Y 1J9
Tél. : 416-362-2665
Fax : 416-362-3531
www.ceirp.ca

POUR REJOINDRE L'ÉDITEUR

ROBERT CHARBONNEAU
bobcharbonneau@videotron.ca

BULLETIN IATSE
CP 34123, Québec (Québec)
Canada G1G 5X0